

BULLETIN

DE LA

Société Préhistorique

DE FRANCE



Séance du 26 Mars 1908

SOMMAIRE

PAGES

Séance du 26 Mars 1908.....	113
Communications du Secrétariat général.....	113
Commission d'étude des Enceintes préhistoriques et fortifications anhistoriques (9 Fig.).....	115
POL-BAUDET (Crécy-sur-Seine, Aisne). — Grande hache polie de Chevennes (Aisne).....	123
J.-B. BARREAU (La Haye-Descartes, Indre-et-Loire). — Présentation d'une hachette en silex taillé avec trou d'embranchement naturel (Grand Pressigny) (1 Fig.).....	123
Casimir FORTIN (Ollioules, Var). — Sur un atelier de verrerie antique à Signes (Var).....	125
G. COURTY (de Paris). — A propos des Éolithes d'Arpajon.....	126
M. GILLET (de Suresne, Seine). — Nouvelles observations sur les pseudo-éolithes de Cromer.....	126
Paul PATTE (de Paris). — Haches taillées et superstitions populaires (1 Fig.).....	129
Arcade BERTIN (de Paris). — Présentation sur les pièces à grands éclats provenant d'Hardivillers et Blancfossé (Oise).....	131
M. GILLET (de Suresnes, Seine). — Note sur deux grands percors identiques et de provenance différente, (1 Fig.).....	133
Georges ROMAIN (Le Havre) — Silex utilisés recouverts de leur cortex.....	135
Auguste MALLET (de La Roche, par Palaiseau, Seine-et-Oise) (3 Fig.).....	138
H. MULLER (de Grenoble). — A propos de la poterie pendant l'époque troglodytique de M. Rutot.....	143
M. Elvi BOURGEADE (Les Planchettes, par Riom, Cantal). — Les Cases préhistoriques de Châteauneuf, près Riom-ès-Montagnes (Cantal) (3 Fig.).....	150
Ulysse DUMAS (Baron, Gard). — Des Enceintes et autres vestiges qui accompagnent les Dolmens (1 Fig.).....	156

La prochaine séance aura lieu le **Jeudi 23 Avril 1908**, à 4 heures,
à la **SORBONNE, AMPHITHEATRE MICHELET**, rue des Ecoles.

TOME V. — N° 3. — MARS. — ANNÉE 1908.

PUBLICATION MENSUELLE

PARIS

SECRETARIAT GÉNÉRAL

21, RUE LINNÉ, V°.

1908

Rainures énigmatiques de Boigneville (Seine-et-Oise).

PAR

Auguste MALLET (de la Roche, par Palaiseau, S.-O.)

Le territoire de Boigneville, en Seine-et-Oise, se trouve encasté entre celui de Buno-Bonnevaux (Seine-et-Oise), et celui de Malesherbes (Loiret). Sur Buno se trouvent les beaux polissoirs à rainures classiques, du *Champtier des sept coups d'épée*; sur Malesherbes, se trouvent, près du pont, des rainures classiques sur paroi verticale. Mais aucune rainure, classique ou non, n'avait encore été signalée sur Boigneville.

Cet automne, en exploration sur cette commune, j'ai franchi, au bas du village, le pont sur la Veluette; et, après avoir longé la laiterie, à droite, j'ai pris, perpendiculairement à la rivière, un sentier aboutissant au plateau de la butte de Châtillon. Au deux

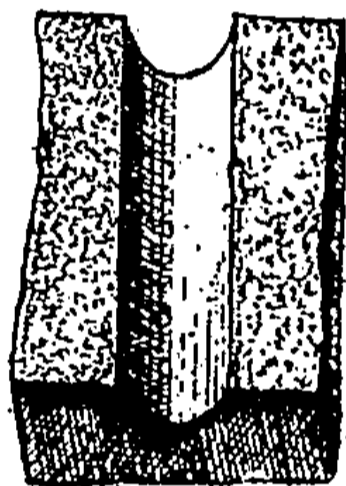
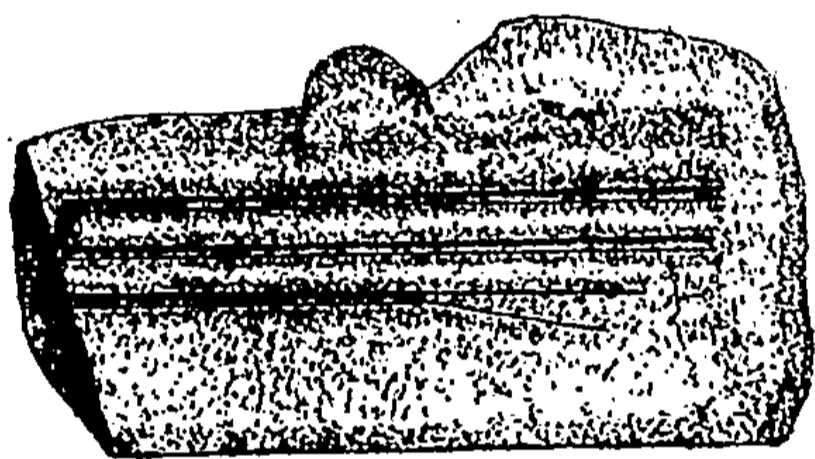


Fig. 1. — Rainures parallèles à fond rond. Fig. 2. — Rainure à fond demi-rond poli.

tiers, j'ai dégagé, presque au ras du sol, trois curieuses rainures, parallèles, à fond demi-rond poli (Fig. 1 et 2). Elles s'inclinent dans leur longueur suivant la pente du sol. Ces rainures sont l'utilisation, par notre ancêtre, de sillons naturels, résultant de l'érosion, par l'écoulement séculaire des eaux, d'un grès carbonaté de Fontainebleau. Des sillons ayant cette origine ne sont pas très rares dans la région des grès. Chacune des rainures de Boigneville est encastée entre deux rebords naturels, convexes. Les deux premières rainures, à gauche, ont une longueur de 0^m72 sur une largeur de 0^m01. Leur profondeur varie de 0^m002 à 0^m003. Elles sont polies, ainsi que la troisième, du reste. Un petit canal de dégagement, fait entièrement de main d'homme, et sans trace de polissage, relie l'extrémité inférieure de ces deux premières rainures. La troisième rainure ne mesure que 0^m57 de longueur, sur une profondeur variant de 0^m001 à 0^m002. Elle a donc moins servi que les autres. Dans la partie supérieure se voient deux sillons convergents, résultant d'un commencement d'usage. Cette

rainure, ainsi, du reste, que le canal de dégagement des deux premières rainures (*Fig. 1*), aboutit à un plan vertical, produit par un éclatement intentionnel de la roche.

Je ne crois pas que des rainures offrant cette longueur et cette disposition aient été signalées (*Fig. 2*). Aussi, je serais heureux qu'un de nos collègues put en donner une explication indiscutable, en s'appuyant sur des faits positifs.

*
* *

A défaut de ces faits, termes nécessaires de comparaison et d'étude, je vais exposer une des explications probantes. Dès l'origine de la pierre taillée, nous rencontrons, dans les ateliers et dans les gisements, des coches-grattoirs, les uns à arête vive, c'est-à-dire dans leur neuf, et d'autres, au contraire, complètement émoussés. Ce fait se remarque tout particulièrement dans l'industrie du grès. La coche polie produit au toucher la même sensation que la rainure d'un polissoir classique. Il n'y a donc pas eu simplement grattage du bois ou de l'os, mais un vrai polissage de la roche; et aussi, parfois, de l'os. Son polissage a été signalé dans le Moustérien supérieur de La Quina par notre défunt collègue M. Ramonet (1), et par deux autres distingués collègues, M. Chauvet et M. Henri Martin (2).

Durant le Magdalénien, la coche a persisté; de plus, le véritable polissoir est apparu. Les aiguilles et les pointes, en os ou en bois de cervidé, n'ont pas été seulement grattées, arrondies et aiguisées, à l'aide de la coche; elles ont subi un long et complet polissage. Pour augmenter l'intensité de l'action produite par le frottement, notre ancêtre a augmenté la longueur de la surface polissante. Le premier Magdalénien qui polit et qui aiguisa de la sorte son aiguille fut l'inventeur du Polissoir. Le premier type du polissoir fut portatif; car, durant cette période froide, le polissage se fit sous la hutte ou sous la grotte, auprès du foyer. Il importait, d'ailleurs, que le polissoir fut toujours à la portée de la main.

Si nous prenons comme type du polissoir de cette période, celui de la grotte de Massat (Ariège), absolument incontestable, puisqu'il provient d'un gisement certain, nous remarquerons que les rainures sont rectilignes et demi-arrondies par le frottement (*Musée préhistorique, Pl. XXIV, Fig. 197*).

Plus tard, avec la hache polie, est apparu le beau Polissoir fixe, aux longues rainures naviformes et aux cuvettes elliptiques. Mais,

(1) *Bulletin de la S.P.F.*, ann. 1906, p. 240.

(2) *Même Bulletin*, ann. 1907, p. 273-274.

comme notre ancêtre continua de polir et d'aiguiser l'aiguille, le poinçon, et même plusieurs autres objets, il y eut, certainement, d'autres polissoirs que le beau polissoir classique. La rainure n'étant que l'effet produit par le polissage ou l'affutage, des causes différentes, et des formes différentes d'outils, produisirent certainement des effets différents. Si des polissoirs autres que les polissoirs classiques, n'ont pas été signalés plus souvent, datés de la période néolithique, il y a tout lieu de croire, que c'est simplement parce qu'ils ont moins facilement attiré la vue. En effet, nous voyons encore, dans le Musée préhistorique, (Pl. LXVI, fig. 723), le dessin d'un autre polissoir portatif provenant du Dolmen de Massegros (Lozère); c'est-à-dire d'un polissoir également daté de façon très nette.

Comme beaucoup de mes collègues, sans doute, j'ai récolté le Polissoir portatif à rainures rectilignes. Il a été signalé, nettement daté, dans le cimetière néolithique de Munshem près de Worms (Allemagne) (*Matériaux pour l'Hist. de l'Homme*, 1869, p. 139, Pl. VI, fig. IV).

Mon ami, M. F. Pérot, a récolté, à Isde-en-Sully (Loiret), un très curieux et très petit polissoir à une rainure rectiligne, médiane, très accusée, et à fond demi-rond. Comme celui de Massegros, ce polissoir peut-être diversement interprété.

Dernièrement, au Congrès d'Autun, M. Paul de Mortillet appelait de nouveau l'attention sur les bracelets préhistoriques en pierre, et les classait dans le Robenhausien. En 1892, M. Pérot avait eu la bonne fortune d'étudier et de signaler le très intéressant atelier de bracelets en schiste de Montcombroux (Allier). On y a rencontré, dit-il, « un beau polissoir à cinq rainures étroites, très profondes et longitudinales. Il est en grès fin d'Etampes, et mesure 0^m26 de longueur. Les rainures, qui servaient au polissage extérieur, ont été produites par le frottement des bracelets. Le polissage intérieur de ces bracelets était obtenu à l'aide de petits morceaux du même grès, de 0^m07 à 0^m08 de longueur, sur une largeur de 0^m02 à 0^m03 (1) ».

En s'appuyant sur diverses considérations, et sur l'ensemble des objets récoltés, M. Pérot fait remonter au début de la période du bronze l'industrie de ces bracelets.

M. Paul de Mortillet place l'industrie des bracelets dans la période robenhausienne; personnellement, j'estime que le robenhausien était à son apogée, lorsque les bracelets en pierre apparurent, en même temps que l'introduction du métal, cuivre ou bronze, qui resta longtemps un objet de luxe.

(1) *Revue scientifique du Bourbonnais et du Centre*, 1892; et *Bulletin de la Soc. d'Hist. nat. d'Autun*, 1893.

M. Pérot, ayant eu l'obligeance de m'adresser un croquis, grandeur naturelle, du très intéressant polissoir de Montcombroux, j'en présente une réduction (*Fig. 3*). Pour polir ses bracelets, l'ancêtre de Montcombroux se plaçait en A, et il faisait agir ses deux mains presque parallèlement à son corps, ainsi que faisait du reste le polisseur de haches.

Si de longs sillons eussent été tracés naturellement sur la table de grès à sa portée, l'ancêtre de Montcombroux eût étendu davantage le mouvement de va-et-vient de ses deux mains ; et il eût été conduit à porter progressivement le frottement sur toute la longueur du sillon. Les rainures, au lieu d'être incurvées comme celles du polissoir de Montcombroux, eussent été rectilignes comme celles du polissoir de Boigneville. Notre ancêtre eût encore produit des rainures rectilignes en promenant, dans le sens de la longueur des sillons naturels, des objets longs, arrondis.

Nos rainures pourraient donc être celles d'un polissoir.

Cette thèse est d'autant plus soutenable que, dans cette même vallée de l'Essonne et sur le même versant, j'ai signalé à Boutigny, dans la grotte, aujourd'hui détruite du Sarrazin, des rainures identiques, mais beaucoup moins longues. « Sur la dalle droite, la mieux éclairée, et celle, par conséquent, sur laquelle il était le plus facile d'écrire, les inscriptions et les signes se multipliaient. A gauche, vers le bout de la roche, on voyait des rainures. Elles étaient certainement de date très ancienne, car le grès était profondément altéré. Ces rainures n'étaient pas naviformes comme celles des polissoirs en usage pour le polissage des haches de pierre. Leur date serait plus rapprochée de nous, elle serait celle de cupules que nous allons étudier. » Par l'étude des signes gravés, et par le dessin d'un coq de bruyère accompagné de marques cupulaires, et aussi, par la découverte, à très faible distance, de nombreux instruments de bronze, j'ai estimé que cupules, gravures et rainures, appartenaient nettement à la période du bronze (1).



A

Fig. 3. — Polissoir de Montcombroux (Allier).

Toutefois, en ce qui concerne les rainures de Boigneville, ma conclusion ne peut être ferme. La question Polissoir est loin d'être complètement résolue, d'ailleurs. J'appuie de nouveau sur ce fait que la forme de la rainure est simplement l'effet produit par le

(1) *L'Homme préhistorique*, 1903, p. 182 et suiv.

frottement prolongé d'un corps dur sur un grès le plus souvent. Comme il y eut, durant le Néolithique et durant la période du bronze, des instruments polis, se différenciant complètement, par leur forme, des haches polies, il doit, nécessairement, se rencontrer d'autres polissoirs que le polissoir aux belles rainures classiques. Notre ancêtre, en outre, n'avait pas seulement à polir; il avait à affûter et à aiguiser : deux autres opérations distinctes, qui ont laissé certainement des traces distinctes. L'affûtage laisse une partie plane, polie. L'aiguillage laisse des stries, le plus souvent rectilignes, à fond plus ou moins piqueté, selon la dureté de la roche, et aussi celle de l'objet à aiguiser.

*
* *

Maintenant, une très forte objection s'élève contre l'attribution que j'ai proposée pour les rainures de Boigneville : je ne vois pas, dans ce cas, l'utilité immédiate du petit canal de dégagement qui relie, à leur extrémité inférieure, les deux rainures de gauche ; et moins encore le motif pour lequel notre ancêtre a éclaté la roche de façon à obtenir une face plane, évidemment intentionnelle.

Un excellent paléologue, M. de Saint-Venant, notre collègue, émet cet avis que nous pourrions être mis en présence d'une valve d'un moule. Cette thèse est très séduisante et très soutenable également. Toutefois, les objections se présentent aussi fortes. Les rainures inclinent ; et notre ancêtre a pratiqué une section de la roche et un canal de dégagement dans leur partie inférieure. Cette double opération a eu pour but, certainement, de faciliter l'écoulement d'un liquide, ou, tout au moins, le lavage des rainures. De plus, la rainure de droite présente, à son sommet, deux stries faites de main d'homme, qui n'auraient pas leur raison d'être.

Je désire vivement que des collègues documentés veuillent bien, également apporter leur avis motivé.

M. Marcel BAUDOUIN. — A mon avis, il ne faut pas voir, dans les rainures de Boigneville (Seine-et-Oise), de vraies rainures de polissoir à haches, dites classiques. Ce qui m'empêche d'accepter cette interprétation, ce sont les caractères suivants : 1° Le fond demi-rond (moitié de circonférence); 2° le parallélisme absolu, des trois rainures; 3° La longueur des rainures (0^m72), associée à une faible largeur (0^m01); 4° L'existence d'un Canal, reliant deux des rainures. — Les polissoirs types n'ont aucun de ces caractères.

Dès lors, de quoi s'agit-il ? Faut-il admettre l'hypothèse de

M. de Saint-Venant ? Je ne puis m'y décider, sans raisons scientifiques ; et je ne vois là qu'une théorie ingénieuse. Et alors ? J'aime mieux déclarer que, pour l'instant, je préfère ne voir là qu'une *gravure sur rocher*, dont la signification échappe, s'il ne s'agit pas d'un *polissoir particulier*, hypothèse vraisemblable.

En matière de *surfaces polies*, il faut être très circonspect. Nous avons beaucoup à apprendre encore en ces questions ; et l'origine du *polissage* — idée presque aussi *géniale* que celle de la *taille à éclats* — est loin d'être élucidée. Tout ce qu'on peut dire, c'est que l'idée de ce *mode de travail* est *antérieur au Néolithique*, et *tout à fait indépendant* de l'idée de la *taille du silex*, quoi qu'on ait pu en penser. — Il s'agit de deux processus intellectuels très distincts.
